

Le descriptif du projet de création d'un "Jardin Botanique" dans la ville de Vogan

Le contexte et la justification du projet

1 La médecine traditionnelle est célébrée le 31 août de chaque année dans tous les pays membres de l'Union Africaine. Au Togo, plus de 80 pour cent de la population a recours à la médecine traditionnelle et aux plantes médicinales pour les soins de santé primaire. Le manque de médicaments essentiels ; l'insuffisance des infrastructures de soins ; le coût relativement élevé des médicaments ; et les habitudes socio-culturelles ; expliquent en grande partie le recours privilégié par les populations togolaises aux pratiques traditionnelles de soins à base des plantes médicinales.

2 La préfecture de VO, et plus particulièrement la ville de Vogan, constituent aujourd'hui l'un des derniers bastions de la conservation et de la protection du savoir-faire et du génie de nos pratiques ancestrales, y compris les pratiques médicinales traditionnelles. Cependant, la récolte intensive de certaines espèces végétales et plantes à des fins thérapeutiques et liturgiques, constitue une des causes majeures de la perte de la diversité biologique de la région. Cette pression a pour corollaires, la rareté, voire la disparition de certaines espèces, et l'érosion graduelle de la diversité biologique du milieu.

3 Tenant compte du contexte et des objectifs du projet, les espèces végétales et les plantes spécifiquement ciblées par le projet sont répertoriées et classifiées , en fonction de leurs vertus spécifiques reconnues , selon la nomenclature suivante : (I) les specimens à vertus strictement thérapeutiques ; (II) les specimens strictement liturgiques/ésotériques ; (III) les specimens mixtes à la fois thérapeutiques et liturgiques/ésotériques ; (IV) les specimens alimentaires et culinaires à valeur ajoutée hautement nutritive et calorifique ; et (V) les specimens de jardin et de simple décoration. Cette nomenclature suggérée dans la classification des espèces

et des plantes reste toutefois spéculative et indicative jusqu'à ce que les réalités du terrain en décident autrement.

Les objectifs du projet

4 Le projet vise dans l'immédiat la création d'un jardin botanique dans la ville de Vogon, sur le modèle de ce qui existe déjà dans plusieurs villes africaines telles que Abidjan /Bingerville en Côte d'Ivoire ; Porto-Novo au Bénin ; et Addis Ababa en Ethiopie. Il s'agit en l'occurrence de mettre à la disposition des habitants de la ville de Vogon d'un espace public aménagé, vert, aéré ; à des fins à la fois certes récréatives mais surtout dans un but explicite de conservation ; de protection ; et de promotion des plantes et des espaces végétales rares et/ou en voie d'extinction et de disparition.

5 Le projet a parallèlement pour ambition, la valorisation (en termes de création de richesses et d'emplois) de la filière de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle ; en initiant la mise en place d'une base de données fiables et factuelles et de pépinières spécialisées selon les différentes catégories d'espèces végétales et de plantes ciblées par le projet. Par ailleurs, le projet s'attèlera à l'éclosion d'un écosystème favorable au développement de technologies et de compétences à la fois techniques et managériales dans les domaines spécifiques de la protection et de la conservation du patrimoine et de la diversité biologique du milieu.

6 Le projet vise enfin, à moyen et long termes, la promotion à grande échelle d'une production locale ; maîtrisée ; sécurisée ; et professionnelle de plantes et espèces végétales médicinales et liturgiques en lieu et place des pratiques actuelles et rétrogrades de cueillettes sauvages des plantes et espèces végétales.

Les groupes cibles du projet

7 Ces groupes cibles sont prioritairement : (I) les tradipraticiens et les guérisseurs traditionnels y compris les bokons (prêtres du FA); (II) les principaux acteurs et opérateurs économiques des filières de la protection de la biodiversité d'une part ; et de la promotion des produits du cru (made in Vogon) et de la consommation locale d'autre part ; et enfin (III) les associations représentatives des groupes sociaux pauvres ; défavorisés ; et vulnérables qui constituent en l'occurrence, la clientèle privilégiée de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée ancestrale.

Les partenaires du projet

8 Le projet est placé sous l'autorité administrative du conseil municipal de la ville de Vogon (commune de VO 1). A la base, il s'agit d'une initiative citoyenne portée par le start-up "Bureau d'études et de promotion du développement durable" (BEPDD) domicilié dans la ville de Vogon en partenariat avec des personnes ressources cooptées en fonction de leurs compétences techniques et natives de la préfecture de VO

9 En plus de la mairie de la ville de Vogon en tant que maître d'œuvre et principale agence d'exécution des activités du projet, les partenaires stratégiques du projet incluent : les associations représentatives des tradipraticiens, des guérisseurs traditionnels, et des prêtres du FA ; et les ministères de l'environnement, de la santé, de la culture et du tourisme. Les partenaires techniques du projet sont : les officines, centres de recherche et laboratoires scientifiques spécialisés (notamment ceux relevant des universités de Lomé et de Kara, ITRA, Institut National d'hygiène, etc.); la Chambre de commerce et d'industrie du Togo ; les Ordres respectifs des Médecins et des Pharmaciens etc..

Enfin, au niveau des autres partenaires financiers et techniques envisagés par le projet, notamment ceux relevant de la communauté internationale, on peut citer : la FAO ; l'OMS ; le PNUD ; le WWF; la GIZ ; etc

Les modalités opérationnelles de mise en œuvre du projet

10 Le présent descriptif du projet de création d'un jardin botanique dans la ville de Vogan a été élaboré par les services de la mairie de Vogan, avec les inputs et surtout l'encadrement technique de deux partenaires clés et personnes ressources du projet. Il s'agit respectivement de M. Michel Kodjo GOZO, économiste de développement; et promoteur du start-up BEPDD ; et de M. Honoré Kossi KOUMAGLO, professeur de chimie, spécialiste des produits naturels et de la biodiversité médicinale, et promoteur de l'unité de production d'huiles essentielles "Flagrances d'Afrique".

11 Le descriptif a été élaboré pour servir principalement de document introductif et surtout d'outil de plaidoyer et de communication, notamment autour de la pertinence et des objectifs du projet.

12 A un niveau plus opérationnel, notamment dans le cadre des activités de suivi de l'atelier technique prévu le 28 juin 2023 à Vogan, le présent document servira rigoureusement de base à la formulation de Termes de Référence d'une étude de faisabilité en bonne et due forme du projet. Ces TDRs seront définis et finalisés dans le cadre de concertations étroites avec les divers partenaires stratégiques, techniques, et financiers du projet

13 Au terme de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet, il est attendu le montage définitif (technique et financier) du projet avec à la clé des éléments de précision sur : (I) le site géographique et la superficie du jardin botanique ; (II) les équipements ; les infrastructures et la logistique du projet ; (III) le dispositif de gestion du projet, y compris le personnel administratif , technique et managérial requis ; et (IV) une estimation des budgets prévisionnels de gestion courante du projet ; des besoins d'investissements au départ ; et des besoins de mobilisation de ressources additionnelles au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes de développement du projet.

14 En termes de programmation, et compte tenu du caractère stratégique et de l'urgence que requiert la mise en œuvre d'un tel projet, il serait souhaitable que l'étude de faisabilité soit bouclée au plus tard à la fin de cette année 2023 ; et que le démarrage effectif des activités du projet intervienne dans le courant de l'année 2024